

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20003902200252	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Etablissement Public de Coopération Intercommunale de plus de 10 000 habitants VITRE COMMUNAUTE
--	---

POSTE COMPTABLE DE : VITRE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : ASSAINISSEMENT 12004 (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	22
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	23
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	29
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	31
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	32
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	34
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	35
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	36
A3.2 - Etalement des provisions	37
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	38
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	39
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	40
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	41
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	42
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	43
A6 - Etat des charges transférées	44
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	45

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	46
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	47
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	48
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	49
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	50
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	51
B1.7 - Etat des engagements reçus	52
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	53
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	54

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	55
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	57
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	58
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	59

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	60
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	13 749 154,21	5 782 854,82
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 7 966 299,39
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		13 749 154,21	5 782 854,82

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	10 739 240,09	10 064 225,33
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	373 568,54	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 048 583,30
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		11 112 808,63	10 064 225,33

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	24 861 962,84	15 847 080,15
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 990 900,00	0,00	3 145 112,00	3 145 112,00	3 145 112,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	449 630,00	0,00	353 000,00	353 000,00	353 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 500,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
Total des dépenses de gestion des services		2 446 030,00	0,00	3 506 112,00	3 506 112,00	3 506 112,00
66	Charges financières	140 637,34	0,00	145 445,06	145 445,06	145 445,06
67	Charges exceptionnelles	27 400,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	106 300,00		271 371,82	271 371,82	271 371,82
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 720 367,34	0,00	3 933 928,88	3 933 928,88	3 933 928,88
023	Virement à la section d'investissement (6)	6 938 968,42		7 803 420,33	7 803 420,33	7 803 420,33
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 016 085,78		2 011 805,00	2 011 805,00	2 011 805,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		8 955 054,20		9 815 225,33	9 815 225,33	9 815 225,33
TOTAL		11 675 421,54	0,00	13 749 154,21	13 749 154,21	13 749 154,21

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 749 154,21
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 400 000,00	0,00	4 904 600,00	4 904 600,00	4 904 600,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		4 400 800,00	0,00	4 904 600,00	4 904 600,00	4 904 600,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	275 713,21	0,00	343 254,82	343 254,82	343 254,82
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		4 676 513,21	0,00	5 247 854,82	5 247 854,82	5 247 854,82
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	546 169,01		535 000,00	535 000,00	535 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		546 169,01		535 000,00	535 000,00	535 000,00
TOTAL		5 222 682,22	0,00	5 782 854,82	5 782 854,82	5 782 854,82

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	7 966 299,39
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 782 854,82
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	9 280 225,33
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	4 296,77	4 296,77	4 296,77
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	10 576 059,76	373 568,54	8 450 931,46	8 450 931,46	8 824 500,00
	Total des dépenses d'équipement	10 576 059,76	373 568,54	8 455 228,23	8 455 228,23	8 828 796,77
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 103 850,00	0,00	1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	412 481,05	0,00	334 154,82	334 154,82	334 154,82
020	Dépenses imprévues	763 221,75		314 857,04	314 857,04	314 857,04
	Total des dépenses financières	2 279 552,80	0,00	1 749 011,86	1 749 011,86	1 749 011,86
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	12 855 612,56	373 568,54	10 204 240,09	10 204 240,09	10 577 808,63
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	546 169,01		535 000,00	535 000,00	535 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	546 169,01		535 000,00	535 000,00	535 000,00
	TOTAL	13 401 781,57	373 568,54	10 739 240,09	10 739 240,09	11 112 808,63

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 112 808,63
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	136 767,84	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 188 427,58	0,00	249 000,00	249 000,00	249 000,00
	Total des recettes financières	1 325 195,42	0,00	249 000,00	249 000,00	249 000,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 325 195,42	0,00	249 000,00	249 000,00	249 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	6 938 968,42		7 803 420,33	7 803 420,33	7 803 420,33
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 016 085,78		2 011 805,00	2 011 805,00	2 011 805,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	8 955 054,20		9 815 225,33	9 815 225,33	9 815 225,33
	TOTAL	10 280 249,62	0,00	10 064 225,33	10 064 225,33	10 064 225,33

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 048 583,30
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 064 225,33
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	9 280 225,33
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 – RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 145 112,00		3 145 112,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	353 000,00		353 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	8 000,00		8 000,00
66	Charges financières	145 445,06	0,00	145 445,06
67	Charges exceptionnelles	11 000,00	0,00	11 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	2 011 805,00	2 011 805,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	271 371,82		271 371,82
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		7 803 420,33	7 803 420,33
	Dépenses d'exploitation – Total	3 933 928,88	9 815 225,33	13 749 154,21

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 749 154,21
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	535 000,00	535 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 100 000,00	0,00	1 100 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	8 824 500,00		8 824 500,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	4 296,77	0,00	4 296,77
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	334 154,82	0,00	334 154,82
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	314 857,04		314 857,04
	Dépenses d'investissement – Total	10 577 808,63	535 000,00	11 112 808,63

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 112 808,63
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 904 600,00		4 904 600,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	343 254,82	535 000,00	878 254,82
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		5 247 854,82	535 000,00	5 782 854,82

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	7 966 299,39
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 782 854,82
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	249 000,00	0,00	249 000,00
28	Amortissement des immobilisations		2 011 805,00	2 011 805,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		7 803 420,33	7 803 420,33
Recettes d'investissement – Total		249 000,00	9 815 225,33	10 064 225,33

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 048 583,30
--	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 064 225,33
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 990 900,00	3 145 112,00	3 145 112,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	100 000,00	5 000,00	5 000,00
6062	Produits de traitement	5 000,00	0,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	15 000,00	1 364,00	1 364,00
6064	Fournitures administratives	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6066	Carburants	5 000,00	5 910,00	5 910,00
6068	Autres matières et fournitures	15 000,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	1 367 000,00	125 000,00	125 000,00
6132	Locations immobilières	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6135	Locations mobilières	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	1 500,00	0,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	15 000,00	0,00	0,00
61523	Entretien, réparations réseaux	100 000,00	100 000,00	100 000,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	35 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	2 500,00	1 455,00	1 455,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 000,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	15 000,00	837,00	837,00
6161	Multirisques	20 000,00	20 000,00	20 000,00
617	Etudes et recherches	150 000,00	15 000,00	15 000,00
618	Divers	25 000,00	1 546,00	1 546,00
6226	Honoraires	45 000,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	5 000,00	5 000,00
6228	Divers	5 000,00	2 800 000,00	2 800 000,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	2 000,00	2 000,00
6236	Catalogues et imprimés	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6238	Divers	500,00	500,00	500,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	500,00	500,00
6256	Missions	500,00	500,00	500,00
6257	Réceptions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	200,00	200,00	200,00
6262	Frais de télécommunications	5 000,00	1 000,00	1 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	100,00	100,00	100,00
62878	Remb. frais à des tiers	31 000,00	40 000,00	40 000,00
6288	Autres	10 000,00	3 200,00	3 200,00
63512	Taxes foncières	0,00	5 000,00	5 000,00
6358	Autres droits	1 000,00	0,00	0,00
6378	Autres taxes et redevances	3 100,00	2 000,00	2 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	449 630,00	353 000,00	353 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	272 000,00	338 000,00	338 000,00
6218	Autre personnel extérieur	115 000,00	15 000,00	15 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	130,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	24 900,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	9 000,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 500,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	800,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	26 300,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 500,00	8 000,00	8 000,00
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	4 500,00	5 000,00	5 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	1 000,00	1 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	1 000,00	1 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	1 000,00	1 000,00	1 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		2 446 030,00	3 506 112,00	3 506 112,00
66	Charges financières (b) (8)	140 637,34	145 445,06	145 445,06
66111	Intérêts réglés à l'échéance	85 000,00	87 000,00	87 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-4 362,66	-1 554,94	-1 554,94
6688	Autre	60 000,00	60 000,00	60 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	27 400,00	11 000,00	11 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	12 400,00	11 000,00	11 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	15 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	106 300,00	271 371,82	271 371,82

VITRE COMMUNAUTE - ASSAINISSEMENT 12004 - BP - 2023

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		2 720 367,34	3 933 928,88	3 933 928,88
023	Virement à la section d'investissement	6 938 968,42	7 803 420,33	7 803 420,33
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	2 016 085,78	2 011 805,00	2 011 805,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 016 085,78	2 011 805,00	2 011 805,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		8 955 054,20	9 815 225,33	9 815 225,33
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		8 955 054,20	9 815 225,33	9 815 225,33
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		11 675 421,54	13 749 154,21	13 749 154,21

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 749 154,21
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	30 206,86
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	34 229,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-1 554,94

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 400 000,00	4 904 600,00	4 904 600,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	4 400 000,00	4 800 000,00	4 800 000,00
7062	Redevances assainissement non collectif	0,00	104 600,00	104 600,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	800,00	0,00	0,00
7588	Autres	800,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		4 400 800,00	4 904 600,00	4 904 600,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	275 713,21	343 254,82	343 254,82
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	9 100,00	9 100,00
778	Autres produits exceptionnels	275 713,21	334 154,82	334 154,82
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		4 676 513,21	5 247 854,82	5 247 854,82
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	546 169,01	535 000,00	535 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	546 169,01	535 000,00	535 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		546 169,01	535 000,00	535 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 222 682,22	5 782 854,82	5 782 854,82

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	7 966 299,39
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 782 854,82
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	4 296,77	4 296,77
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	4 296,77	4 296,77
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
12004001	Opération d'équipement n° 12004001 (5)	4 859 388,93	4 428 721,70	4 428 721,70
12004002	Opération d'équipement n° 12004002 (5)	10 000,00	7 500,00	7 500,00
12004003	Opération d'équipement n° 12004003 (5)	2 753 300,00	1 893 949,00	1 893 949,00
12004004	Opération d'équipement n° 12004004 (5)	2 253 370,83	1 756 486,76	1 756 486,76
12004005	Opération d'équipement n° 12004005 (5)	700 000,00	364 274,00	364 274,00
Total des dépenses d'équipement		10 576 059,76	8 455 228,23	8 455 228,23
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 103 850,00	1 100 000,00	1 100 000,00
1641	Emprunts en euros	1 103 850,00	1 100 000,00	1 100 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	412 481,05	334 154,82	334 154,82
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	412 481,05	334 154,82	334 154,82
020	Dépenses imprévues	763 221,75	314 857,04	314 857,04
Total des dépenses financières		2 279 552,80	1 749 011,86	1 749 011,86
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		12 855 612,56	10 204 240,09	10 204 240,09
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	546 169,01	535 000,00	535 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	546 169,01	535 000,00	535 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	67 075,37	535 000,00	535 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	13 554,24	0,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	55 821,75	0,00	0,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	1 893,97	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	407 823,68	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		546 169,01	535 000,00	535 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		13 401 781,57	10 739 240,09	10 739 240,09

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	373 568,54
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 112 808,63
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre des opérations d'ordre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00	0,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
2118	Autres terrains	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	136 767,84	0,00	0,00
1068	Autres réserves	136 767,84	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 188 427,58	249 000,00	249 000,00
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	1 188 427,58	249 000,00	249 000,00
Total des recettes financières		1 325 195,42	249 000,00	249 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 325 195,42	249 000,00	249 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	6 938 968,42	7 803 420,33	7 803 420,33
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	2 016 085,78	2 011 805,00	2 011 805,00
28031	Frais d'études	4 875,00	2 010 000,00	2 010 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	7 550,00	0,00	0,00
28128	Aménagement Autres terrains	162,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	3 109,00	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	6 246,00	0,00	0,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	97 169,11	0,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	826 482,20	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	1 060 279,02	0,00	0,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	31,50	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	9 218,00	1 805,00	1 805,00
28184	Mobilier	882,95	0,00	0,00
28188	Autres	81,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		8 955 054,20	9 815 225,33	9 815 225,33
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		8 955 054,20	9 815 225,33	9 815 225,33
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		10 280 249,62	10 064 225,33	10 064 225,33

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	1 048 583,30
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 064 225,33
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 12004001 (1)
LIBELLE : TRAVAUX RESEAUX DE TRANSFERT - STEP -PR

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 562 316,85	a 188 278,30	4 428 721,70	b 4 428 721,70	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	43 504,50	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	43 504,50	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	231 385,73	83 436,93	0,00	0,00	0,00
2118	Autres terrains	8 511,03	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	42 758,74	25 110,00	0,00	0,00	0,00
21562	Service d'assainissement	179 466,64	45 050,86	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	649,32	13 276,07	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 287 426,62	104 841,37	4 428 721,70	4 428 721,70	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 287 426,62	104 841,37	4 428 721,70	4 428 721,70	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
2118	Autres terrains	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-4 617 000,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 12004002 (1)
LIBELLE : EQUIPEMENTS SERVICE ASSAINISSEMENT

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		94 709,55	a 0,00	7 500,00	b 7 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	16 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	16 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	78 409,55	0,00	7 500,00	7 500,00	0,00
21562	Service d'assainissement	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00
2158	Autres	774,01	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	69 364,19	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2184	Mobilier	8 271,35	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-7 500,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 12004003 (1)
LIBELLE : TRAVAUX RESEAUX DE COLLECTE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		88 573,74	a 21 051,00	1 893 949,00	b 1 893 949,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	75 361,98	6 651,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	75 361,98	6 651,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	13 211,76	14 400,00	1 893 949,00	1 893 949,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	13 211,76	14 400,00	1 893 949,00	1 893 949,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00 d
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 915 000,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 12004004 (1)
LIBELLE : TRAVAUX DIVERS RESEAUX

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		690 582,06	a 143 513,24	1 756 486,76	b 1 756 486,76	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	403 005,99	133 507,14	1 756 486,76	1 756 486,76	0,00
2128	Aménagement Autres terrains	4 074,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	398 931,99	133 507,14	1 756 486,76	1 756 486,76	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	287 576,07	10 006,10	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	287 576,07	10 006,10	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 900 000,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 12004005 (1)
LIBELLE : ETUDES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		11 548,25	a 20 726,00	364 274,00	b 364 274,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	9 408,75	20 726,00	364 274,00	364 274,00	0,00
2031	Frais d'études	9 408,75	20 726,00	364 274,00	364 274,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 139,50	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 139,50	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-385 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					4 136 139,39									
1641 Emprunts en euros (total)					3 820 089,39									
ASS - 02 - Ville de VITRE	DEXIA CL	17/06/2003	01/01/2020	01/12/2020	142 268,28	C	Taux fixe 3.98% à barrière 6% sur Euribor 12M(Postfixé)	3,980	4,038	EUR	A	P	N	B-1
ASS - 03 - Ville de VITRE	CAISSE D'EPARGNE	09/11/2012	01/01/2020	12/03/2020	323 897,05	F	Taux fixe à 3.78 %	3,780	3,891	EUR	T	P	O	A-1
ASS - 04 - Commune de POCE LES BOIS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/01/2020	12/04/2012	01/05/2020	368 603,61	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	4,510	EUR	A	P	O	A-1
ASS - 08 - Ville de MOUTIERS	SFIL CAFFIL	01/01/2020	01/01/2020	01/03/2020	29 093,51	F	Taux fixe à 0.32 %	0,320	0,320	EUR	T	P	O	A-1
ASS - 11 - Commune de BAIS	SFIL CAFFIL	01/01/2020	01/01/2020	01/03/2020	393 333,33	F	Taux fixe à 0.84 %	0,840	0,843	EUR	T	C	O	A-1
ASS - 15 - Commune de RANNEE	CREDIT MUTUEL	21/08/2010	01/01/2020	30/01/2020	99 716,44	F	Taux fixe à 3.53 %	3,530	3,577	EUR	T	P	O	A-1
ASS - 16 - Commune de MONTAUTOUR	SFIL CAFFIL	07/04/2005	01/01/2020	01/03/2020	28 333,19	F	Taux fixe à 4.13 %	4,130	4,130	EUR	A	P	O	A-1
ASS - 17 - Commune de MECE	SFIL CAFFIL	19/05/2006	01/01/2020	02/01/2020	61 100,00	F	Taux fixe à 4.31 %	4,310	4,380	EUR	T	C	O	A-1
ASS - 18 - Commune DOMALAIN	CREDIT AGRICOLE	30/06/2010	01/01/2020	30/03/2020	215 825,06	V	(Euribor 3M + 0.74)-Floor -0.74 sur Euribor 3M	0,350	0,350	EUR	T	P	O	A-1
ASS - 19 - Commune DOMALAIN	CREDIT AGRICOLE	11/09/2004	01/01/2020	05/03/2020	65 716,64	V	(Euribor 3M + 0.2)-Floor -0.2 sur Euribor 3M	0,000	0,000	EUR	T	C	O	A-1
ASS - 21 - Commune de la CHAPELLE ERBREE	CAISSE D'EPARGNE	01/09/2006	01/01/2020	14/03/2020	47 201,57	V	(Euribor 3M + 0.12)-Floor -0.12 sur Euribor 3M	0,000	0,000	EUR	T	C	O	A-1
ASS - 25 - Mairie St M'HERVE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	15/01/2013	01/01/2020	01/02/2020	200 182,23	F	Taux fixe à 3.91 %	3,910	3,910	EUR	A	P	O	A-1

VITRE COMMUNAUTE - ASSAINISSEMENT 12004 - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
ASS - 27 - Commune de LOUVIGNE DE BAIS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	10/04/2012	01/01/2020	01/05/2020	215 018,79	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	4,510	EUR	A	P	O	A-1
ASS - 29 - Commune de CORNILLE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	22/04/2015	01/01/2020	01/05/2020	287 789,03	V	(Livret A(Préfixé) + 1.5)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	2,250	2,250	EUR	A	P	O	A-1
ASS - 30 - Commune d'ARGENTRE DU PLESSIS	SFIL CAFFIL	02/05/2008	01/01/2020	01/08/2020	154 370,90	F	Taux fixe à 4.72 %	4,720	4,720	EUR	A	C	O	A-1
ASS - 31 - Commune d'ARGENTRE DU PLESSIS	CAISSE D'EPARGNE	04/10/2013	01/01/2020	15/02/2020	259 000,00	F	Taux fixe à 4.13 %	4,130	4,194	EUR	T	C	O	A-1
ASS - 32 - Commune d'ARGENTRE DU PLESSIS	CAISSE D'EPARGNE	20/07/2010	01/01/2020	25/02/2020	170 181,31	V	(Euribor 3M + 0.4)-Floor -0.4 sur Euribor 3M	0,012	0,012	EUR	T	P	O	A-1
ASS - 36 - Commune de MOULINS	CREDIT AGRICOLE	06/08/2004	01/01/2020	10/02/2020	31 567,49	V	(Euribor 3M + 0.14)-Floor -0.14 sur Euribor 3M	0,000	0,000	EUR	T	C	O	A-1
ASS - 37 - Commune de CHATILLON EN VENDELAIS	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2020	01/01/2020	23/12/2020	41 519,00	F	Taux fixe à 5.1 %	5,100	5,100	EUR	A	P	O	A-1
ASS - 38 - Commune d'Erbrée	ARKEA	28/11/2014	01/01/2020	29/02/2020	269 363,09	F	Taux fixe à 2.64 %	2,640	2,666	EUR	T	P	O	A-1
ASS - 39 - Commune d'Erbrée	BANQUE POSTALE	11/08/2015	01/01/2020	02/01/2020	72 219,49	F	Taux fixe à 1.88 %	1,880	1,893	EUR	T	P	O	A-1
ASS - 40 - Commune d'Erbrée	BANQUE POSTALE	28/11/2016	01/01/2020	02/01/2020	82 986,06	F	Taux fixe à 1.2 %	1,200	1,205	EUR	T	P	O	A-1
ASS - 41 - Commune de CHAMPEAUX	CAISSE D'EPARGNE	22/01/2008	01/01/2020	12/03/2020	154 469,21	F	Taux fixe à 4.8 %	4,800	4,960	EUR	T	P	O	A-1
ASS - 43 - SYNDICAT DE LA SAVATRAIS	DEXIA CL	14/11/2007	01/01/2021	01/02/2021	106 334,11	F	Taux fixe à 4.71 %	4,710	4,710	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					316 050,00									
ASS - 35 - Commune de DOMAGNE	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	15/04/2011	01/01/2020	15/05/2020	316 050,00	F	Taux fixe à 1.15 %	1,150	1,172	EUR	X	X	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

VITRE COMMUNAUTE - ASSAINISSEMENT 12004 - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					3 118 756,61									
1681 Autres emprunts (total)					3 118 756,61									
ASS - 01 - Ville de VITRE	Agence de l'Eau Loire Bretagne	01/03/2013	01/01/2020	31/01/2020	2 267 715,55	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS - 07 - Ville de MOUTIERS	Agence de l'Eau Loire Bretagne	01/01/2020	01/01/2020	31/07/2020	336 864,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS - 24 - Mairie St M'HERVE	Agence de l'Eau Loire Bretagne	01/01/2020	01/01/2020	31/12/2020	223 249,06	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS - 28 - Commune de LOUVIGNE DE BAIS	Agence de l'Eau Loire Bretagne	05/06/2012	01/01/2020	30/11/2020	290 928,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					7 254 896,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		2 836 647,17					394 929,13	86 934,67	0,00	28 877,96
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 584 507,17					371 649,13	84 131,63	0,00	28 541,66
ASS - 02 - Ville de VITRE	N	0,00	B-1	38 210,98	0,92	C	Taux fixe 3.98% à barrière 6% sur Euribor 12M(Postfixé)	4,038	38 210,98	1 541,92	0,00	0,00
ASS - 03 - Ville de VITRE	N	0,00	A-1	42 705,97	1,20	F	Taux fixe à 3.78 %	3,891	34 012,32	1 146,54	0,00	17,34
ASS - 04 - Commune de POCE LES BOIS	N	0,00	A-1	245 360,72	4,33	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	44 840,93	11 065,77	0,00	6 003,84
ASS - 08 - Ville de MOUTIERS	N	0,00	A-1	12 352,18	1,92	F	Taux fixe à 0.32 %	0,320	6 050,25	32,33	0,00	1,62
ASS - 11 - Commune de BAIS	N	0,00	A-1	313 333,29	11,67	F	Taux fixe à 0.84 %	0,843	26 666,68	2 548,00	0,00	193,98
ASS - 15 - Commune de RANNEE	N	0,00	A-1	75 564,24	7,58	F	Taux fixe à 3.53 %	3,577	8 633,44	2 553,96	0,00	393,77
ASS - 16 - Commune de MONTAUTOUR	N	0,00	A-1	12 025,32	1,17	F	Taux fixe à 4.13 %	4,130	5 891,02	496,65	0,00	210,44
ASS - 17 - Commune de MECE	N	0,00	A-1	45 500,00	8,50	F	Taux fixe à 4.31 %	4,380	5 200,00	1 877,01	0,00	429,41
ASS - 18 - Commune DOMALAIN	N	0,00	A-1	185 742,43	17,75	V	(Euribor 3M + 0.74)-Floor -0.74 sur Euribor 3M	2,973	8 096,61	6 910,62	0,00	0,00
ASS - 19 - Commune DOMALAIN	N	0,00	A-1	52 635,30	11,93	V	(Euribor 3M + 0.2)-Floor -0.2 sur Euribor 3M	2,193	4 084,88	1 593,90	0,00	119,34
ASS - 21 - Commune de la CHAPELLE ERBREE	N	0,00	A-1	21 410,88	2,70	V	(Euribor 3M + 0.12)-Floor -0.12 sur Euribor 3M	2,252	8 259,45	551,84	0,00	21,40
ASS - 25 - Mairie St M'HERVE	N	0,00	A-1	140 969,17	5,08	F	Taux fixe à 3.91 %	3,910	21 300,91	5 511,89	0,00	4 276,11

VITRE COMMUNAUTE - ASSAINISSEMENT 12004 - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
ASS - 27 - Commune de LOUVIGNE DE BAIS	N	0,00	A-1	143 127,13	4,33	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	26 157,21	6 455,03	0,00	3 502,24
ASS - 29 - Commune de CORNILLE	N	0,00	A-1	235 728,26	10,33	V	(Livret A(Préfixé) + 1.5)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	2,500	18 405,06	5 893,21	0,00	6 492,53
ASS - 30 - Commune d'ARGENTRE DU PLESSIS	N	0,00	A-1	96 481,79	4,58	F	Taux fixe à 4.72 %	4,720	19 296,37	4 553,94	0,00	1 507,86
ASS - 31 - Commune d'ARGENTRE DU PLESSIS	N	0,00	A-1	203 500,00	10,87	F	Taux fixe à 4.13 %	4,194	18 500,00	8 118,03	0,00	955,07
ASS - 32 - Commune d'ARGENTRE DU PLESSIS	N	0,00	A-1	121 809,27	6,65	V	(Euribor 3M + 0.4)-Floor -0.4 sur Euribor 3M	2,352	16 877,85	3 816,28	0,00	393,88
ASS - 36 - Commune de MOULINS	N	0,00	A-1	11 636,86	1,61	V	(Euribor 3M + 0.14)-Floor -0.14 sur Euribor 3M	1,952	6 638,06	258,68	0,00	24,37
ASS - 37 - Commune de CHATILLON EN VENDELAIS	N	0,00	A-1	27 847,68	4,98	F	Taux fixe à 5.1 %	5,100	5 029,64	1 420,23	0,00	22,63
ASS - 38 - Commune d'Erbrée	N	0,00	A-1	223 643,77	11,91	F	Taux fixe à 2.64 %	2,666	16 059,56	5 746,08	0,00	456,69
ASS - 39 - Commune d'Erbrée	N	0,00	A-1	53 976,76	7,75	F	Taux fixe à 1.88 %	1,893	6 312,60	970,44	0,00	221,53
ASS - 40 - Commune d'Erbrée	N	0,00	A-1	63 774,72	9,00	F	Taux fixe à 1.2 %	1,205	6 558,78	735,86	0,00	169,74
ASS - 41 - Commune de CHAMPEAUX	N	0,00	A-1	137 808,22	15,45	F	Taux fixe à 4.8 %	4,960	6 120,50	6 595,46	0,00	333,61
ASS - 43 - SYNDICAT DE LA SAVATRAIS	N	0,00	A-1	79 362,23	4,08	F	Taux fixe à 4.71 %	4,710	14 446,03	3 737,96	0,00	2 794,26
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		252 140,00					23 280,00	2 803,04	0,00	336,30
ASS - 35 - Commune de DOMAGNE	N	0,00	A-1	252 140,00	8,37	F	Taux fixe à 1.15 %	1,172	23 280,00	2 803,04	0,00	336,30
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

VITRE COMMUNAUTE - ASSAINISSEMENT 12004 - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		2 438 185,22					226 857,13	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		2 438 185,22					226 857,13	0,00	0,00	0,00
ASS - 01 - Ville de VITRE	N	0,00	A-1	1 814 172,43	11,08	F	Taux fixe à 0 %	0,000	151 181,04	0,00	0,00	0,00
ASS - 07 - Ville de MOUTIERS	N	0,00	A-1	244 992,00	7,58	F	Taux fixe à 0 %	0,000	30 624,00	0,00	0,00	0,00
ASS - 24 - Mairie St M'HERVE	N	0,00	A-1	167 436,79	9,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	18 604,09	0,00	0,00	0,00
ASS - 28 - Commune de LOUVIGNE DE BAIS	N	0,00	A-1	211 584,00	7,91	F	Taux fixe à 0 %	0,000	26 448,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		5 274 832,39					621 786,26	86 934,67	0,00	28 877,96

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
ASS - 02 - Ville de VITRE	DEXIA CL	142 268,28	38 210,98	1	4,00		Taux fixe 3,98% à barrière 6% sur Euribor 12M(Postfixé)	Taux fixe 3,98% à barrière 6% sur Euribor 12M(Postfixé)	453,45	Taux fixe 3,98% à barrière 6% sur Euribor 12M(Postfixé)	4,038	1 541,92	0,00	0,72
TOTAL (B)		142 268,28	38 210,98						453,45			1 541,92	0,00	0,72
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		142 268,28	38 210,98						453,45			1 541,92	0,00	0,72

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	28	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,25	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	5 236 621,41	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,72	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	38 210,98	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0.00 €	2021-01-01

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	50	23/06/2020
L	MATERIEL TECHNIQUE	10	23/06/2020
L	AGENCEMENT TERRAINS	25	23/06/2020
L	ORGANES DE REGULATION	8	23/06/2020
L	RESEAUX ASSAINISSEMENT	50	23/06/2020
L	MATERIEL SPECIFIQUE D'EXPLOITATION ASSAINISSEMENT	8	01/01/2021
L	AGENCEMENT BATIMENTS D'EXPLOITATION	10	01/01/2021
L	AGENCEMENT BATIMENTS D'EXPLOITATION	15	01/01/2021
L	AGENCEMENT BATIMENTS D'EXPLOITATION	20	01/01/2021
L	AGENCEMENT BATIMENTS D'EXPLOITATION	25	01/01/2021
L	AGENCEMENT BATIMENTS D'EXPLOITATION	30	01/01/2021
L	AGENCEMENT BATIMENTS D'EXPLOITATION	50	01/01/2021
L	AGENCEMENT BATIMENTS EXPLOITATION	8	01/01/2021
L	AUTRES CONSTRUCTIONS	30	01/01/2021
L	AGENCEMENT AUTRES TERRAINS	10	01/01/2021
L	AGENCEMENT AUTRES TERRAINS	15	01/01/2021
L	AGENCEMENT AUTRES TERRAINS	25	01/01/2021
L	AGENCEMENT AUTRES TERRAINS	3	01/01/2021
L	AGENCEMENT AUTRES TERRAINS	30	01/01/2021
L	AGENCEMENT AUTRES TERRAINS	5	01/01/2021
L	AGENCEMENT AUTRES TERRAINS	50	01/01/2021
L	AGENCEMENT TERRAINS BATIS	15	01/01/2021
L	AGENCEMENT TERRAINS NUS	15	01/01/2021
L	CONSTRUCTION BATIMENTS D'EXPLOITATION	15	01/01/2021
L	CONSTRUCTION BATIMENTS D'EXPLOITATION	30	01/01/2021
L	217451	25	01/01/2021
L	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	1	01/01/2021
L	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	10	01/01/2021
L	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	15	01/01/2021
L	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	20	01/01/2021
L	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	25	01/01/2021
L	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	3	01/01/2021
L	RESEAUX ASSAINISSEMENT	50	01/01/2021

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 949 857,04	I 1 949 857,04
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 100 000,00	1 100 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 100 000,00	1 100 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		849 857,04	849 857,04
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	535 000,00	535 000,00
020	Dépenses imprévues	314 857,04	314 857,04

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 949 857,04	373 568,54	0,00	2 323 425,58

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		10 064 225,33	III 10 064 225,33
Ressources propres externes de l'année (a)		249 000,00	249 000,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	249 000,00	249 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		9 815 225,33	9 815 225,33
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	2 010 000,00	2 010 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00
28128	Aménagement Autres terrains	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	0,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	0,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	0,00	0,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	1 805,00	1 805,00
28184	Mobilier	0,00	0,00
28188	Autres	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	7 803 420,33	7 803 420,33

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	10 064 225,33	0,00	1 048 583,30	0,00	11 112 808,63

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	2 323 425,58
Ressources propres disponibles	IV	11 112 808,63
Solde	V = IV – II (6)	8 789 383,05

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0.00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0.00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0.00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 76

Nombre de membres présents : 41

Nombre de suffrages exprimés : 46

VOTES :

Pour : 45

Contre : 0

Abstentions : 1

Date de convocation : 19/01/2023

Présenté par (1) Le Vice Président en charge des Finances,

A Vitré le 26/01/2023

(1) Le Vice Président en charge des Finances,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Vitré, le 26/01/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ALLAIN Vanessa	
BARBRON Pascal	
BAUDY Yoann	
BEGUIN Henry	
BELLOIR Fabienne	
BERHAULT Marie-Louise	
BEVIERE Jean-Noël	
BOURGES Emmanuel	
BRIDEL Anne - Pouvoir de Constance MOUCHOTTE	
BRUN Elisabeth - a donné pouvoir à Paul LAPAUSE	
DE LA VERGNE Aude - a donné pouvoir à Monique SOCKATH	
DELAHAYE Elisabeth	
DELAUNAY Jean-Luc	
DOUABIN Stéphane	
DUVEL Jean-Luc	
ERRARD Michel	
FAUVEL Marc	
FESSELIER Christophe	
FOUET Yannick	
GATEL Bruno	
GLINCHE Eric	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

GUIHENEUX Elisabeth	
HAQUIN Jacqueline	
HEULOT Fabrice	
LAPAUSE Paul - Pouvoir de BRUN Elisabeth	
LE CALLENNEC Isabelle	
LEMERCIER Alexandra - Pouvoir de Danielle MATHIEU	
LEONARDI Pierre - Pouvoir de Nicolas MIJOULE	
LETORT Amand	
MATHIEU Danielle - a donné pouvoir à Alexandra LEMERCIER	
MENAGER Louis	
MIJOULE Nicolas - a donné pouvoir à Pierre LEONARDI	
MONGODIN Thierry	
MORICE Marie-Christine	
MOUCHOTTE Constance - a donné pouvoir à Anne BRIDEL	
MOUSSU Thérèse	
OLIVIER Christian	
RESONET Danielle	
ROUGIER Erwann	
SAILLANT Marie-Renée	
SOCKATH Monique - Pouvoir de Aude DE LA VERGNE	
STEPHAN Christian	
Signataire	
TRAVERS Joël	
URIEN Samuel	
VEILLE Jean-luc	
VINCENT Mathieu	

Certifié exécutoire par (1) Le Vice Président en charge des Finances, compte tenu de la transmission en préfecture, le 02/02/2023, et de la publication le 02/02/2023

A Vitré, le 02/02/2023

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Le Conseil d'Agglomération.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

